



**«J'ai fait l'histoire  
et je pouvais l'écrire».  
*Le Congrès de Vérone*  
de Chateaubriand**

Béatrice Didier

ANNO VIII – 2023-2024



**« J'AI FAIT L'HISTOIRE  
ET JE POUVAIS L'ÉCRIRE ».  
LE CONGRÈS DE VÉRONE DE CHATEAUBRIAND**

Béatrice DIDIER (ENS Ulm)

[beatrice.didier@ens.fr](mailto:beatrice.didier@ens.fr)

**RÉSUMÉ :** Cette phrase célèbre de la préface testamentaire des *Mémoires d'outre-tombe*, si elle manifeste une évidente fierté, n'élimine pas les difficultés qu'il y a à écrire l'histoire que l'on a faite. Chateaubriand qui, Ministre, a eu un rôle important dans le Congrès de Vérone (1822) et dans la guerre d'Espagne qui en est l'aboutissement, évoque très rapidement et avec un certain détachement le Congrès dans les *Mémoires d'outre-tombe* ; à la différence de son autobiographie qui ne devait paraître que posthume, il publie de son vivant *le Congrès de Vérone*, quitte à laisser un curieux vide dans les *Mémoires*. Dès l'« Avertissement » du *Congrès*, il recommande de sentir la différence des registres : « On paraît avoir mal à propos confondu avec les *Mémoires* qui ne doivent paraître qu'après ma mort, ce récit du *Congrès de Vérone* et de la *guerre d'Espagne* ; je ne dis aujourd'hui que ce que je puis dire de mon vivant : à la tombe le reste ». Au lecteur d'aujourd'hui le *Congrès* peut fournir l'occasion d'une réflexion sur des genres littéraires spécifiques, mais dont les frontières sont poreuses : histoire, polémique, autobiographie.

**ABSTRACT:** «I made history and I was able to write it»: this famous phrase from the testamentary preface of *Mémoires d'outre-tombe* exhibits an undeniable pride, but also the difficulty to write history when one also made it. Chateaubriand who, as a minister, had an important role in the Congress of Verona (1822) and in the consequent Spanish war, evoked very rapidly, and with a certain distance, the Congress in the *Mémoires d'outre-tombe*. But differently from his autobiography, which had to be published after his death, he published during his life the *Congrès de Vérone*, even if this meant to leave a strange void in the *Mémoires*. Already in the «Avertissement» of the *Congrès*, he recommended to perceive the difference of the literary registers: « On paraît avoir mal à propos confondu avec les *Mémoires* qui ne doivent paraître qu'après ma mort, ce récit du *Congrès de Vérone* et de la *guerre d'Espagne* ; je ne dis aujourd'hui que ce que je puis dire de mon vivant : à la tombe le reste » [It seems that there has been a confusion between the *Mémoires*, to be published after my death, and this account of the *Congrès de Vérone* and of the consequent Spanish War; I write here what I can say in my lifetime;

the rest to the tomb»]. To today's readers the *Congrès* can offer an opportunity to consider the different literary genres: history, polemic writing, autobiography.

**MOTS CLÉS:** Chateaubriand, *Congrès de Vérone*, *Mémoires d'outre-tombe*, histoire, autobiographie, politique, Guerre d'Espagne

**KEY WORDS:** Chateaubriand, *Congrès de Vérone*, *Mémoires d'outre-tombe*, History, Autobiography, Politics, Spanish War

**« J'AI FAIT L'HISTOIRE  
ET JE POUVAIS L'ÉCRIRE ».  
LE CONGRÈS DE VÉRONE DE CHATEAUBRIAND**

Béatrice DIDIER (ENS Ulm)  
[beatrice.didier@ens.fr](mailto:beatrice.didier@ens.fr)

Cette phrase célèbre de la préface testamentaire des *Mémoires d'outre-tombe*, si elle manifeste une évidente fierté, n'élimine pas les difficultés qu'il y a à écrire l'histoire que l'on a faite. Les vicissitudes du *Congrès de Vérone* en apportent une démonstration. Peut-être est-il nécessaire de rappeler rapidement les étapes de la rédaction de ce texte et les lacunes qui demeurent, pour mieux comprendre les difficultés qu'a rencontrées Chateaubriand.

### **I - Intégrer le Congrès de Vérone aux *Mémoires d'outre-tombe*?**

Les *Mémoires d'outre-tombe* présentent une curieuse rupture du récit, un « vide » assez étrange, et d'autant plus que ce grand monument offre une imposante architecture générale. Avec une certaine désinvolture, Chateaubriand ne cherche pas à combler ce vide du livre XXVIII : « Ici vient se placer dans l'ordre des dates le *Congrès de Vérone* que j'ai publié en deux volumes à part. Si on avait par hasard envie de le relire, on peut le trouver partout ».<sup>1</sup> Suivent quelques lignes sur la guerre qui découla de ce Congrès, et une rapide auto-justification de « Ma guerre d'Espagne » ; mais il ne nous reste plus, en effet, qu'à nous reporter au texte publié à part ; un grand vide demeure dans les *Mémoires d'outre-tombe*.

Jean-Claude Berchet, dans sa magistrale édition des *Mémoires d'outre-tombe*, a parfaitement retracé l'histoire du Congrès, publié en 1838, tandis que les *Mémoires d'outre-tombe* devaient rester de l'ordre du posthume. En 1837, Chateaubriand entreprend la publication du Congrès à la fois parce qu'il espère en tirer quelque argent, et parce que c'est l'occasion de défendre la politique étrangère de la Restauration. En novembre 1837, il a

1 François-René de Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, éd. J.-Cl. Berchet, Paris, Le Livre de Poche (« La Pochothèque »), 2004, t. II, p. 121.

terminé le récit de ces événements vieux de quinze ans. La Société éditrice à qui il a vendu son texte demande des suppressions énormes – près de la moitié. Chateaubriand doit s'incliner, à contre cœur, mais espère donner le texte plus complet dans les *Mémoires d'outre-tombe*. Il y a longuement travaillé, y travaille encore quand il écrit à Mme Récamier, le 9 août 1841 : « Ma seule distraction est de corriger le *Congrès de Vérone* ».

Il n'est pas légitime, comme l'ont fait certaines éditions anciennes, d'appropriier le texte du *Congrès* dans les *Mémoires d'outre-tombe*, puisque finalement Chateaubriand ne l'a pas fait. Dans l'édition des *Œuvres complètes* chez Champion, Jacques-Alain de Sedouy, hélas décédé depuis et à qui je voudrais rendre hommage, a donné une très belle édition de ce *Congrès de Vérone*, indépendamment des *Mémoires d'outre-tombe* que nous publierons ultérieurement.

Si l'on se doit de publier fidèlement les œuvres de Chateaubriand telles qu'il les a laissées, il n'en est pas moins légitime de s'interroger sur les difficultés qu'il a rencontrées lorsqu'il a tenté d'intégrer le *Congrès de Vérone* aux *Mémoires d'outre-tombe*. En quoi le *Congrès de Vérone* pouvait-il se rattacher au genre littéraire de l'autobiographie, dans quelle mesure s'agirait-il plutôt de Mémoires historiques : d'autre part, ce plaidoyer pro domo n'est-il pas aussi un texte polémique ? Ce sera peut-être l'occasion de s'interroger sur ce qu'est l'autobiographie et sur ses capacités d'absorber d'autres genres littéraires.

Chateaubriand, s'il ne parvient pas à intégrer cette période de sa vie aux *Mémoires d'outre-tombe*, a cependant réutilisé quelques passages, mais assez peu au total. Jean-Claude Berchet dans sa grande édition des *Mémoires d'outre-tombe* les a signalés :

Chateaubriand se contenta de « rapatrier » dans les *Mémoires d'outre-tombe* des pages discontinues qui dans le *Congrès de Vérone* ne concernaient pas directement la période de son ministère, pour les répartir dans les sections encore « ouvertes » de la seconde et la troisième partie (Empire et Restauration), ainsi le récit de la Bataille de Waterloo [...]. En définitive ces remplois sont demeurés limités aussi bien en nombre qu'en étendue.<sup>2</sup>

Chateaubriand éprouve visiblement un certain embarras à intégrer dans l'histoire de sa vie un épisode pourtant important : ambassadeur

2 *Ibid.*, p. 5.

à Londres, il représente la France au Congrès de Vérone ; il est nommé ministre des Affaires étrangères, et revendique sa responsabilité dans la guerre d'Espagne, lorsque en 1823, les armées françaises rétablissent sur son trône le roi d'Espagne. Mais en 1838, sans pouvoir évoquer, évidemment, ces difficultés qu'il rencontrera plus tard lors de l'achèvement des *Mémoires d'outre-tombe*, il tient dans son « Avertissement » à distinguer les deux registres d'écriture :

On paraît avoir, mal à propos, confondu avec les *Mémoires* qui ne doivent paraître qu'après ma mort, ce récit du *congrès de Vérone* et de la *guerre d'Espagne* : je ne dis aujourd'hui que ce que je puis dire de mon vivant - à la tombe le reste.<sup>3</sup>

L'autobiographie devrait, dans l'esprit de Chateaubriand, rester du registre du posthume, alors qu'il publie le *Congrès* de son vivant (1838), avec cependant un notable recul par rapport à l'événement (1822-23). Quant aux révélations posthumes, elles ne seront pas dévoilées, et le *Congrès* n'est pas intégré aux *Mémoires d'outre-tombe*. Chateaubriand annonce qu'il veut faire œuvre d'historien : « J'ai usé pour ma personne, puisque j'écrivais l'histoire, de l'impartialité de l'écrivain ». L'autobiographie serait plus subjective, tout en restant véridique. Cependant même dans le récit historique, puisqu'il est aussi acteur, et pas seulement narrateur, le personnage public est doublé d'un personnage privé, ce que marquerait l'usage délicat des pronoms personnels :

En parlant de moi, je me suis tour à tour servi des pronoms *nous* et *je* ; *nous* comme représentant d'une opinion, *Je* quand il m'arrive d'être personnellement en scène, ou d'exprimer un sentiment individuel. Le *moi* choque par son orgueil, le *nous* est un peu janséniste et royal. Il suffit qu'on soit prévenu de ce mélange de pronoms ; ils se corrigeront peut-être l'un par l'autre.<sup>4</sup>

Nous nous trouvons donc devant un texte complexe et dont le statut générique est incertain, c'est là un de ses intérêts. De multiples voix s'y font entendre. Après cet « Avertissement », des « Préliminaires » qui sont un éloge des *Mémoires* du comte de Martignac. Cet éloge, là où l'on pour-

3 François-René de Chateaubriand, *Le Congrès de Vérone*, éd. critique de Jacques-Alain de Sédouy, in Id., *Œuvres complètes*, Paris, Champion, 2014, p. 109.

4 *Ibid.*, p. 109-110.

rait s'attendre à la traditionnelle *captatio benevolentiae*, s'il a une utilité politique, peut aussi s'entendre comme un écho affaibli de ce que sera la voix de Chateaubriand *post mortem* : « l'auteur va mourir : son récit vous touche et vous attache, comme les derniers accents d'une voix qu'on n'entendra plus » :<sup>5</sup> c'est la voix des mémoires d'outre-tombe.

## II. Chateaubriand historien et polémiste

Une première tension apparaît dans le *Congrès de Vérone* entre l'historien et le polémiste. Chateaubriand relate un événement important dans l'histoire de l'Europe, mais c'est un événement important aussi pour sa propre histoire et, à cause du rôle qu'il a joué, il est donc amené à faire un plaidoyer.

En racontant comme homme *public* le plus grand événement de la Restauration, j'ai été obligé d'amener sur la scène les hommes *publics* qui furent en relation avec moi. Mais qu'on soit tranquille, je me suis sacrifié seul. Si j'ai laissé dans les documents les éloges qu'on me donnait et que je ne méritais pas, j'ai raconté de même sans l'atténuer, le mal qu'on a dit de moi. J'ai usé pour ma personne, puisque j'écrivais l'histoire, de l'impartialité de l'historien. En dernier résultat je n'attache aucun prix à quoi que ce soit.<sup>6</sup>

L'humilité, le détachement qu'il affiche ne camouflent pas la gêne qu'il éprouve. Puisqu'il se veut historien, il va donc utiliser des documents, il les accumule, essentiellement des lettres, ainsi sa correspondance avec Villèle.<sup>7</sup> La lettre donne l'illusion de l'objectivité, mais les notes de Jacques-Alain de Sédouy sont là pour dénoncer les entorses à la vérité. D'abord la lettre peut déjà contenir des mensonges,<sup>8</sup> d'autre part, Chateaubriand ne peut reproduire toutes les lettres : le choix même dans cette correspondance de certaines lettres est déjà un élément de subjectivité ; la place où est insérée la lettre peut aussi faire sens.<sup>9</sup> Enfin le texte peut être

5 *Ibid.*, p. 111.

6 *Ibid.*, p. 109.

7 *Ibid.*, p. 208 et *sq.*

8 Voir *Ibid.*, n. 1, p. 208.

9 Voir *Ibid.*, note 4, p. 264 : « Afin d'éviter que le lecteur puisse faire le rapprochement entre les deux testes (lettre à Villèle et lettre à Montmorency), et s'interroger sur la



transcrit avec des inexactitudes qui ne sont pas innocentes. Villèle a publié ses *Mémoires* ; il est donc loisible de comparer, comme le fait Jacques-Alain de Sédouy, le texte donné par Chateaubriand et celui donné par Villèle.<sup>10</sup> Quel est le plus véridique, Villèle ou Chateaubriand ? Les lettres de Chateaubriand lui-même sont-elles véridiques ? La grande édition (en cours) de la *Correspondance* de Chateaubriand (chez Gallimard, par Pierre Riberette, et maintenant Agnès Kettler) permet de contrôler cette exactitude, et de voir le travail de réécriture auquel parfois s'est livré l'écrivain quand il intègre ces auto-documents.

D'autres problèmes que ceux de l'exactitude des documents peuvent se poser. Chateaubriand a assisté à une transformation de la méthode historique. Quand il publie des essais historiques pour l'édition Ladvocat, donc autour de 1830, il s'interroge sur la façon d'écrire l'histoire, et il rédige une très belle préface pour ces essais.<sup>11</sup> Le *Congrès de Vérone* occupe une étape intermédiaire dans le genre du récit historique. Il répond au souci moderne de s'appuyer sur des bases scientifiques en citant ces documents qu'il reproduit, mais il n'exclut pas la rhétorique de l'histoire-récit, genre pratiqué de Tacite et Tite-Live jusqu'à Bossuet et encore au XVIIIe siècle (Rollin, etc.), avec le désir de faire œuvre littéraire, en particulier en recourant à l'art des portraits,<sup>12</sup> en reconstituant ou inventant des dialogues. On ne se plaindra pas de ces magnifiques textes, mais on doit bien reconnaître qu'ils n'ont pas la rigueur scientifique qu'un historien moderne exigerait et que les historiens au début du XIXe siècle commencent à rechercher.

Se pose la question délicate du rapport entre la parole et l'écrit. Comment s'assurer de l'exactitude des paroles ? Deux registres parallèles ? « Après cette histoire parlée », note Chateaubriand, « nous allons continuer ou plutôt commencer l'histoire écrite ».<sup>13</sup>

D'autre part, Chateaubriand intègre au *Congrès de Vérone* des Histoires, ainsi celle de l'Espagne, et des biographies, ainsi l'abrégé de la vie du tsar

loyauté de Chateaubriand à l'égard de son ministre, ces lettres sont dans l'ouvrage éloignées l'une de l'autre, séparées par le long développement sur Alexandre Ier ».

<sup>10</sup> *Ibid.*, n. 2, p. 210.

<sup>11</sup> Dans les *Œuvres complètes* chez Champion, ces essais historiques ont paru en 2022. Leur édition scientifique a requis un énorme travail et a été réalisée par une équipe réunie autour de François Hartog. L'ensemble de ces textes n'avait pas été réédité depuis 1830.

<sup>12</sup> Voir Fabienne Bercegol, *La poétique de Chateaubriand : le portrait dans les Mémoires d'outre-tombe*, Paris, Champion, 1997.

<sup>13</sup> François-René de Chateaubriand, *Le Congrès de Vérone*, cit., p. 348.

Alexandre.<sup>14</sup> Ces petites biographies excèdent l'histoire du *Congrès de Vérone*, et Chateaubriand, bien conscient de la rupture que provoque une micro-biographie, intitule le chapitre suivant « Reprise de la narration ».<sup>15</sup>

La biographie du tsar Alexandre est particulièrement intéressante pour notre propos : c'est un chef d'œuvre littéraire, c'est aussi là que l'invention peut jouer un rôle qui dépasse la seule exactitude scientifique, ainsi dans cette dernière conversation entre le tsar et Chateaubriand. Cette conversation forcément reconstituée est suivie de cette réflexion, mise en garde par avance des critiques que pourrait faire le lecteur : « on ne peut presque plus ajouter foi à ce qu'un auteur raconte, chacun invente ou brode des faits. Nous avons du moins la probité de l'écrivain ».<sup>16</sup> Et comme preuve de sa véracité, Chateaubriand recourt à *l'Itinéraire de Paris à Jérusalem* qui « sert aujourd'hui de guide aux voyageurs ». Que celui qui veut croire à la véracité de ces conversations avec l'empereur de Russie se contente de cette preuve assez peu convaincante !

Le *Congrès de Vérone* est aussi un texte polémique ; plutôt que de s'attarder au détail de cet épisode, Chateaubriand se fait le défenseur de cette guerre d'Espagne qui suivit le Congrès et dont il fut le défenseur, guerre très discutable, et l'écrivain doit se défendre contre des attaques venues de toutes parts. Le *Congrès* devient alors un plaidoyer, ce qui est d'un autre ordre que l'impartialité de l'historien. Il s'agit donc de se justifier et de justifier du même coup la politique de la Restauration. Chateaubriand entend opposer la politique étrangère de la Restauration qu'il présente comme grandiose, à la politique de Louis-Philippe, trop prudente, sans panache.

Il lui faut d'abord traiter de la difficile question du droit d'un peuple à s'insérer dans l'histoire d'un autre peuple. « Est-ce comme ennemis ou comme libérateurs que nous avons été reçus à Madrid ? », demande-t-il<sup>17</sup> et il répond : « En politique, il n'y a point de principe exclusif ; on intervient ou l'on n'intervient pas, selon les exigences de son pays ».<sup>18</sup> Il s'agissait de défendre un roi Bourbon contre les Cortès. Le style du polémiste apparaît à plus d'un moment et déborde la réalité. Particulièrement étonnant ce passage où, indigné, il écrit des paroles qu'il n'a pas dites à la Chambre :

14 *Ibid.*, p. 235-255.

15 *Ibid.*, p. 256.

16 *Ibid.*, p. 260.

17 *Ibid.*, p. 288.

18 *Ibid.*, p. 319.

Nous étions prêts quelquefois à nous écrier : « Eh ! imbéciles gens d'esprit ! [...] Mauvais Français, vous nous combattez par prévention, jalousie, ambition, sans voir où nous allons, sans savoir ce que vous faites, nous ne pouvons dire notre secret à la tribune. Nation légère et taquine, à quoi vous sert donc votre intelligence si vantée ? ».<sup>19</sup>

Invectives, points d'interrogation et d'exclamation indignés, c'est bien là le style du polémiste plutôt que de l'historien ; ces paroles sont insérées dans le texte écrit comme étant des paroles non-dites.

Un style plus noble, plus rationnel est utilisé pour avancer une justification systématique : « D'abord il s'agissait de sauver les Bourbons ». Le style se fait plus serein lorsqu'il s'agit de défendre cette cause, sans pour autant ignorer des perspectives historiques plus vastes : « la démocratie tend à se substituer à l'aristocratie et à la royauté », mais il faut laisser les sociétés évoluer lentement, et « distinguer la lente conspiration des âges, de la conspiration hâtive des intérêts et des systèmes ».<sup>20</sup> Le contraste entre ces deux registres d'écriture est frappant.

### III. Une autobiographie ?

Si l'on revient à notre question initiale : pourquoi ces difficultés à insérer le *Congrès de Vérone* dans les *Mémoires d'outre-tombe*, on est donc amené à poser un certain nombre d'autres questions : Chateaubriand considère-t-il les *Mémoires* comme une autobiographie ? À l'époque où il écrit (époque qui s'étend sur plus de vingt ans), que considère-t-on comme un récit autobiographique, que considère-t-on comme des mémoires historiques, est-ce exactement la même conception que de nos jours ? D'autres problèmes que nous n'avons pas l'intention d'aborder ici pourraient être évoqués : le rapport du public et du privé, le statut de l'écriture, de la publication, etc., questions évidemment trop vastes. Ce qu'il y a de sûr, c'est que Chateaubriand n'a pas voulu faire du Rousseau, il le dit nettement. Les *Mémoires d'outre-tombe* se situent à la confluence entre autobiographie et mémoires historiques ; il y a là un subtil dosage de deux types d'écriture ; le dosage n'a pas semblé le même pour le *Congrès de Vérone* où le mémoire historique l'emporterait sur l'autobiographie. Mais nous n'avons peut-être

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 321.

<sup>20</sup> *Ibid.*, p. 349.

pas la même conception que Chateaubriand dans cette répartition des genres littéraires.<sup>21</sup>

Est-ce à dire pour autant qu'il n'y aurait pas d'autobiographie dans le *Congrès de Vérone* ? Ce serait avoir une conception étroite de l'écriture de soi : les convictions, autant que les événements font partie du « moi », la vie publique comme la vie privée. Les accents les plus personnels auxquels nous sommes tentés, nous modernes, de limiter l'autobiographie, affleurent à plusieurs moments, essentiellement lorsqu'il s'agit de souvenirs de la Révolution, de souvenirs de l'enfance, et lorsqu'il est question de la fin du ministère de Chateaubriand. Parce que le roi d'Espagne est un Bourbon, l'identification de ce roi et de Louis XVI est obsédante, et Chateaubriand souligne ou crée des analogies entre Ferdinand II et Louis XVI, entre les Cortès et les révolutionnaires français ; ainsi lors du retour de Ferdinand à Madrid :

On a vu Louis XVI, entrant dans Paris, entouré des furies et précédé des têtes coupées de ses gardes : ici même scène avec des décorations castillanes.<sup>22</sup>

En vain les militaires répétèrent à Aranjuez le cri d'amour des paysans, comme les gardes du corps chantèrent à Versailles « ô Richard, ô mon roi ».<sup>23</sup>

La guerre d'Espagne, gagnée par la France, apparaîtrait alors curieusement comme un moyen d'expiation la Révolution, ou plutôt de la refaire, mais en lui donnant une autre issue : on aurait pu sauver Louis XVI, on le prouvera en sauvant Ferdinand. Analogie fantasmagorique où se révèle l'inconscient : on ne refait pas l'histoire, il ne nous est pas donné de revivre les mêmes événements autrement.<sup>24</sup>

Une bonne part de rêve donc dans ce texte apparemment rationnel et qui se veut démonstratif. On notera aussi la présence de ce que Nerval appelle « les souvenirs à demi rêvés », souvenirs de l'enfance qui affluent sans pourtant être nécessaires à une argumentation politique. Ainsi du vœu à la Vierge fait par la nourrice de Chateaubriand. Pourquoi ce rapprochement entre la Pentecôte où il fut relevé de son vœu, et la Pentecôte où il est

21 Sur les mémoires historiques, on se reportera aux travaux fondamentaux de Damien Zanone, en particulier : *Écrire son temps, les Mémoires en France de 1815 à 1848*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2006.

22 François-René de Chateaubriand, *Le Congrès de Vérone*, cit., p. 136.

23 *Ibid.*, p. 150.

24 On songe au rêve de Rétif de la Bretonne et qui s'exprime dans ses *Reviés*.

injustement disgracié : peut-être est-ce que la nature est la même et que les mêmes sensations assurent l'identité d'un homme, de l'enfance à l'âge mûr. D'où une belle évocation de ces sensations :

Le 6 au matin, nous ne dormions pas, l'aube murmurait dans le petit jardin, les oiseaux gazouillaient : nous entendîmes l'aurore se lever ; une hirondelle tomba par notre cheminée dans notre chambre ; nous lui ouvrimmes la fenêtre : si nous avions pu nous envoler avec elle ! Les cloches annoncèrent la solennité de la Pentecôte, jour mémorable dans notre vie : Ce même jour, nous avons été relevé à sept ans des vœux d'une pauvre femme chrétienne ; après tant d'anniversaires ce jour nous rendait à notre obscurité première.<sup>25</sup>

Magie de la mémoire qui échappe à la rigueur du raisonnement, mémoire qui revient grâce à l'écriture, car ce rapprochement entre deux Pentecôtes ne s'est probablement pas produit en 1823, mais au moment de la rédaction, d'autant qu'une autre Pentecôte est ensuite évoquée, celle de 1833 où Chateaubriand rend visite à Charles X à Prague. L'autobiographie, œuvre de mémoire, permet ces sauts dans le temps. Mais l'utilisation de la première personne du pluriel (« nous ne dormions pas... notre chambre » ; « nous avons été relevés ») qui convient bien à un mémoire historique, serait étrange dans une autobiographie. Et lorsqu'il évoque ces divers épisodes dans les *Mémoires d'outre-tombe* Chateaubriand employait la première personne du singulier.<sup>26</sup>

D'autres souvenirs ont surgi, sans qu'il soit possible de savoir s'ils datent de 1822-23, ou plus tard, lors de la rédaction du *Congrès*, ainsi les souvenirs du voyage de 1807, voyage d'un amoureux qui ne veut surtout pas être un personnage officiel :

Nous nous plûmes à entendre deux pauvres enfants nous chanter une longue plainte dans une route montagneuse entre Algésiras et Cadix ; nous aimions à voir faire le beurre pour la première fois à Grenade avant d'aller nous égarer à l'Alhambra [...] Nous rêvions de Pélage, du Cid de Burgos et du Cid d'Andalousie, du chevalier de la Manche.<sup>27</sup>

25 François-René de Chateaubriand, *Le Congrès de Vérone*, cit., p. 677.

26 Ce pluriel qui nous semble curieux ; il a semblé embarrassant à l'écrivain lui-même (*Ibid.*, pp. 109-110), voir citation plus haut, n. 5.

27 *Ibid.*, p. 292.

On pourra s'amuser de ce « nous » apparemment de majesté, mais qui peut bien être un vrai pluriel, lorsqu'il s'agissait de s'égarer dans l'Alhambra en compagnie de Nathalie de Noailles !

Les souvenirs, les métaphores, le jeu des analogies sont certainement des moments où le *Congrès de Vérone* nous semble du registre de l'autobiographie. En relèvent aussi les moments les plus douloureux, lorsque Chateaubriand est « chassé » de son Ministère et où il éprouve avec amertume l'ingratitude de la Monarchie.

Le *Congrès de Vérone* présente un intérêt indiscutable pour l'historien. Pour la littéraire que je suis, il pose un certain nombre de questions que j'ai évoquées aujourd'hui, celle des limites de la littérarité et de la difficulté de définir des frontières entre les genres littéraires : mieux vaudrait donc ne pas vouloir en poser de façon trop scolaire. Le *Congrès de Vérone* abonde de documents qui, même si leur apport est parfois tendancieux, sont précieux. Est-ce à cause d'eux que Chateaubriand a trouvé inutile d'alourdir ses *Mémoires d'outre-tombe* ? Est-ce parce qu'il veut conserver aux *Mémoires* un accent plus personnel qui lui semble caractéristique de l'autobiographie ? Est-ce en raison d'une limite entre le public et le privé : considérant ce texte comme relevant de l'homme public, il le publie de son vivant, nous l'avons vu, tandis qu'il laisse ce qui est plus 'privé' pour après sa mort. Mais les limites entre le privé et le public ne sont pas les mêmes de nos jours et du temps de Chateaubriand, et d'ailleurs nous ne pouvons lire ces révélations qui auraient été ajoutées aux *Mémoires d'outre-tombe*, à en croire ce que Chateaubriand annonce en liminaire du *Congrès*, puisque l'intégration du *Congrès* aux *Mémoires d'outre-tombe* n'a pas été opérée.

La question des limites de l'autobiographie demeure ouverte, c'est un genre mouvant, qui n'a cessé de gagner du terrain depuis le XVIIIe siècle et dans lequel il n'est pas évident que Chateaubriand ait voulu s'inscrire, tandis que les *Mémoires d'outre-tombe* nous paraissent une des plus grandes autobiographies qui soient dans la littérature européenne. Par-delà cette difficulté à définir les genres – et au fond, tant pis ou tant mieux – si l'on n'y parvient pas toujours – s'ouvre une autre question, plus redoutable en un sens parce qu'elle a des incidences pratiques : quels sont les limites d'une œuvre, question que tous les éditeurs des *Œuvres complètes* se trouvent devoir poser. Dans le cas de Chateaubriand nous avons l'édition Ladvozat qui semble avoir été surveillée d'assez près par l'écrivain ; et justement il n'y a pas inséré le *Congrès*, peut-être parce qu'il ne l'a pas complètement rédigé au moment où il publie les *Œuvres complètes*? Peut-

être aussi parce qu'il ne le considère pas comme une œuvre littéraire (et pourtant il publie dans *L'advocat* un volume de polémique qui abonde, comme le *Congrès*, en pièces justificatives). En revanche, chez Champion, bien évidemment, nous intégrons le *Congrès* aux *Œuvres complètes*, et le *Congrès*, tout en restant distinct et autonome, voisinera avec ce qui est le meilleur de l'œuvre de Chateaubriand : *Les Mémoires d'Outre-tombe* auxquels l'écrivain n'avait pu ou voulu l'intégrer.

